



COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 23 mai 2018
16h30-18h30
Hôtel Leopold Brussels EU
Rue du Luxembourg 35-1050 Bruxelles

Mots de bienvenue du Président

Le Président, M. Guus Pastoor, a souhaité la bienvenue aux participants.

Adoption du compte-rendu de la dernière réunion (26/09/17)

Le compte-rendu de la dernière réunion (26/09/2017) a été formellement adopté.

Discours liminaire de M. Bernhard Friess, politique maritime et économie bleue, DG MARE

M. Friess a entamé son intervention en soulignant la pertinence du travail du MAC et les bonnes perspectives du marché des produits aquacoles et de la pêche. Il a annoncé la publication d'un rapport économique sur l'économie bleue dans les semaines à venir, qui analyse la performance de l'économie bleue sur une période de 10 ans. Les résultats de ce rapport sont positifs et démontrent une amélioration de la durabilité du secteur. Ce rapport mentionne également un énorme potentiel dans la production des produits de la mer, ce qui pourrait être un des moyens les plus durables pour nourrir la population mondiale.

Au nom de la DG MARE, M. Friess a invité le MAC à remettre des contributions sur les sujets suivants :

- Cadre des normes de commercialisation : la contribution des parties prenantes est primordiale pour savoir s'ils fonctionnent bien.
- Exécution des activités de collecte des informations commerciales : la Commission européenne (COM) a demandé un conseil écrit au Conseil consultatif au sujet de l'observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA).
- Transparence du marché: la COM a lancé pendant la Seafood Expo Global un système en ligne sur les désignations commerciales autorisées dans les États membres (EM). Le MAC a été invité à tester le système et à revenir avec des informations sur les éventuelles inexactitudes / choses à améliorer.

Les autres sujets abordés, qui feront l'objet de discussions lors de la prochaine réunion du groupe de travail 3 (24/05/2018), sont le problème de la différence de qualité des aliments ; le rôle des labels écologiques vis-à-vis de l'accès au marché et comment fonctionne le partage volontaire d'informations aux consommateurs.

Le Président a remercié M. Friess pour ses mots et a souligné l'importance d'envisager comment faire face aux défis. L'économie bleue sera abordée lors des futures réunions du MAC.

Au sujet de la différence de qualité des aliments, Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V. a insisté sur le fait que le problème est lié aux différentes méthodes utilisées pour effectuer les tests dans les différents pays et non les différences de composition/contenu des produits de la mer.

CEP a apprécié les notes positives de la COM et a déclaré que si les stocks sont gérés correctement, ils apporteront de plus importants bénéfices pour toute la chaîne de valeur. Il a fait part de quelques réserves au sujet des concepts de compréhension et de transparence des marchés et en quoi ils fonctionnent bien l'un avec l'autre.

LIFE a souligné le besoin d'avoir davantage d'analyses pour décider quels systèmes de production seront encouragés, dans les secteurs de la capture et de l'aquaculture. L'espace pour la pêche/l'élevage se resserre en faveur d'autres activités/intérêts non durables à long terme.

Fiskbranschens Riksforbund a mis en exergue l'importance d'adopter de nouvelles lois prenant en compte les conséquences sur la chaîne de valeur locale. Il a demandé à la Commission si, lors de la mise en œuvre du nouveau règlement de contrôle, le but sera d'avoir un système de traçabilité autour de l'UE, ou si chaque EM devrait atteindre l'objectif, quel que soit le système de traçabilité utilisé.

La COM a marqué son accord sur la possibilité d'avoir davantage de bénéfices pour le secteur, car la pêche est, en effet, une ressource qui peut s'améliorer si elle est bien gérée. Au sujet de la transparence du marché et de l'outil susmentionné, elle correspond à une analyse menée lors de la réforme de la PCP au cours de laquelle la COM a identifié un manquement du côté de l'offre. En réponse à LIFE, la pérennité des activités de pêche à petite échelle peut aussi être améliorée ; la durabilité doit être le moteur pour tous les acteurs du secteur. L'utilisation des aires marines à diverses fins n'était pas considérée comme négative en soi. En ce qui concerne le règlement de contrôle, c'est aux EM de décider comment ils dépenseront les fonds alloués sur la base de leurs analyses et de leurs besoins. La COM ne peut donc rien leur imposer au sujet de la mise en œuvre de leur système de traçabilité.

Adhésions et élections

- Approbation de nouveaux membres

Conformément à l'article 28 des Statuts, le Comité exécutif a accepté l'adhésion de l'EJF le 22 décembre 2017. L'AG a approuvé cette décision.

- Approbation du siège de l'EJF au Comité exécutif

L'Assemblée générale a validé le statut de membre du Comité exécutif de l'EJF.

- Statut d'observateur

La COM a informé le secrétariat que les entités publiques et semi publiques ne peuvent pas être membres des Conseils consultatifs (CC), car cela pourrait donner un accès préférentiel à un État membre. C'est pourquoi le MAC a invité Seafish, une instance semi publique, à renoncer à son statut de membre.

Le Président a remercié Seafish pour ses contributions et observations et les a invité à participer en tant qu'observateur actif. Seafish a accepté cette proposition et continuera à collaborer avec le MAC.

Présidence du groupe de travail 3 : approbation du candidat

Le 21 mars, Agnes Lisik a démissionné de son rôle de Présidente du GT3 et a présenté la candidature de Georg Werner de l'EJF pour la remplacer jusqu'à la fin de son mandat (janvier 2020). L'Assemblée générale a approuvé cette proposition.

Approbation des :

- budgets et programme de travail pour l'année 3 (2018-2019)
- comptes de l'année 2

L'Assemblée générale a adopté les documents.

Performance du MAC

Le Président a résumé les discussions du dernier Comité exécutif (23/05/2017) à cet égard. Il a expliqué les changements adoptés au sujet du règlement d'ordre intérieur pour l'adoption des conseils du MAC et a insisté sur le fait que la procédure écrite devrait être une exception. Il a évoqué l'importance d'obtenir des résultats et de compter sur la participation active de tous les membres.

L'ADEPALE a déclaré qu'il est nécessaire de parler de la communication et de la coordination avec les autres CC pour tout ce qui a trait aux sujets rentrant dans le périmètre du MAC. C'est le cas de l'avis sur l'étiquetage du thon blanc préparé par le Conseil consultatif des eaux occidentales australes (CC SUD).

À ce sujet, l'EMPA a proposé une coordination MAC-CCA sur la stratégie des micro-plastiques et de discuter de la procédure pour présenter des projets aux autres CC.

La COM considère que ce sont les CC qui doivent se charger de la coordination entre les Conseils.

Le Président a déclaré que le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion inter CC.

KFO a expliqué que dans des situations semblables, normalement les CC se retirent des sujets relevant des attributions des autres CC. Les sujets liés à des aspects de marché devraient donc être couverts par le MAC.

Fin de la réunion

NOM		ORGANISATION
Agnes	Lisik	OCEANA
Alexandre	Rodriguez	LDAC
Andrew	Kuyk	CEP
Arnault	Chaperon	FEPA
Aurelio	Bilbao	OPESCAYA
Aurora	De Blas	Conxemar
Bjorn	Stockhausen	Seas at Risk
Brian	O Riordan	LIFE
Bruno	Guillaumie	EMPA
Christine	Absil	Good Fish Foundation
Christophe	Vande Weyer	Commission européenne
Claudia	Orlandini	LIFE
Claudia	Vinci	AIPCE
Cristina	Fernandez	Seafish
Daniel	Voces	Europêche
Eduardo	Miguez Lopez	Puerto Celeiro
Elena	Ghezzi	Copa-Cogeca
Emiel	Brouckaert	AEOP
Frangiskos	Nikolian	Commission européenne
Georg	Werner	EJF

Guus	Pastoor	AIPCE
Hans	Nieuwenhuis	MSC
Hector	Villa	Représentation permanente de l'Espagne
Hugo	Boyle	ISEFPOv (Organisation des producteurs de poisson du Sud et de l'Est de l'Irlande)
Jean-Marie	Robert	Les pêcheurs de Bretagne
Jose Basilio	Otero Rodriguez	Federación Pescadores de Lugo
Juan	Maneiro	Conxemar
Katarina	SIPIC	Conxemar
Krishan	Kent	Fiskbranschens Riksförbund
Lorcán	Ó Cinnéide	IFPEA
Maria	Aira	MAC
Maria Luisa	Alvarez	FEDEPESCA
Matthias	Keller	Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgrosshandels e.V.
Michel	Claes	ETF
Pascale	Colson	Commission européenne
Patrick	Murphy	Organisation des producteurs de poisson du Sud et de l'Ouest de l'Irlande, CLG (IS&WFPO, CLG)
Paul	McDonald	Scottish Fishermen's Organisation
Pierre	Commere	ADEPALE
Pim	Visser	VisNed
Richard	Curtin	BIM
Roberto Carlos	Alonso	Eurothon
Romans	Vorss	FRUCOM
Rosalie	Tukker	Europêche
Sandra	Sanmartin	MAC
Sean	O'Donoghue	KFO
Sergio	Lopez	OPP Lugo
Thomas	Kruse	OP des pêcheurs danois